



ARRETE MUNICIPAL

Commune de ROQUETOIRE
50 PLACE DE LA MAIRIE
62120 ROQUETOIRE

Département PAS-DE-CALAIS
Arrondissement SAINT-OMER
Canton AIRE-SUR-LA-LYS

Arrêté N° 13/24042025

**RESTRICTION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT
(VENTE AU DEBALLAGE ET SALON DU TERROIR)
LE 27 AVRIL 2025**

Le Maire de la commune de ROQUETOIRE,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande présentée par M. Daniel NOURRY, Président du Comité des Fêtes de ROQUETOIRE, à l'occasion de la vente au déballage et du salon du terroir du dimanche 27 avril 2025,
Considérant qu'il appartient au Maire de prendre les mesures utiles pour prévenir les accidents et faciliter la circulation,

ARRETE

Article 1: Le stationnement et la circulation de tous les véhicules seront interdits ledit jour, de 5H à 18H : Place de la Mairie, rue Creuse Gabriel, rue de Mametz du n° 25 au n° 209 (parking de l'école) et rue de l'Eglise.

Article 2: Le stationnement de tous les véhicules sera interdit : côté pair de la rue de Cohem, de la rue Saint Michel, de la rue du Moulin et totalement interdit rue des Berceaux.

Article 3: Des itinéraires de déviation seront mis en place :
- par la rue Blondel et la rue Basse,
- par la rue des Buissons ou le Chemin vert,

Article 4 : Par dérogation, les dispositions de l'article 1 du présent arrêté, ne s'appliquent pas aux véhicules des services de secours et de lutte contre l'incendie, aux véhicules des services de Police, de Gendarmerie, d'intervention urgente (SMUR, SAMU, Médecins), aux véhicules de dépannages des services EDF et GDF.

Article 5 : L'organisateur est chargé de se conformer aux prescriptions ci-dessus ainsi que de l'installation de la signalisation.

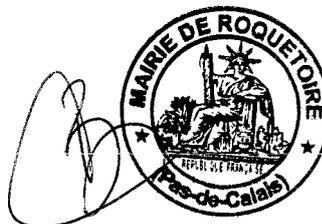
Fait à : ROQUETOIRE

Le 24/04/2025

Copie est adressée à:

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Aire-sur-la-Lys
- M. le Lieutenant du Centre de Secours d'Aire-sur-la-Lys
- M. JOLY, MDADT Audomarois
- M. le Président du Comité des Fêtes

AVIS FAVORABLE
DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS
Maison du Développement Rural, Agriculture
et Développement Territorial de l'Audomarois
Unité Rurale et Mobilité
10 Techniciens
Responsable de Secteur
Jean-Michel JOLY



Maire, Véronique BOIDIN

Signature et cachet